

Circulaire n°34 du 4 mai 2018

Aux : Présidents de Ligues
Présidents de Comités

De : Jean-Marie BELLICINI
Michel MARLE

Copie : Comité Directeur
Patrice GERGES
Frédéric SANAUR

OBJET : INFORMATIONS ET RAPPELS DE QUELQUES REGLES RELATIVES A LA LUTTE ANTIDOPAGE AU SEIN DES STRUCTURES DECONCENTREES DE LA FFA

Chers Amis,

Vous trouverez ci-dessous quelques règles relatives à la lutte antidopage au sein de nos structures déconcentrées sous forme de rappel, ainsi que les annexes s'y rapportant.

EN MATIERE DE FORMATION

Afin de conserver les compétences habituellement reconnues à la FFA en matière de lutte antidopage, d'assurer des formations de qualité dans ce domaine et de respecter les préconisations du Comité de Prévention du Dopage (CPD) issues pour la plupart des exigences de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), les formations et recyclages antidopage doivent être assurés par des délégués experts de niveau CAD3 qui seront spécialement habilités par le CPD.

A cette fin, il est demandé aux présidents de Ligue de bien vouloir faire parvenir au CPD la liste des personnes intervenant habituellement lors de ces formations avec l'extrait du SI FFA-AFS relatant les actions mises en œuvre sur les 5 dernières années (mail : comite.preventiondopage@athle.fr)

Chaque Ligue doit tenir à jour une liste des personnes formées en matière de contrôle antidopage. Cette opération suppose que les responsables des saisies informatiques dans les Clubs et les Comités départementaux alimentent le SI FFA- AFS dès lors que des formations antidopage sont mises en œuvre par des délégués experts habilités et si cet enregistrement n'est pas centralisé au niveau de la Ligue.

Un suivi des prorogations de diplôme des délégués escortes (CAD), des délégués fédéraux (CAD2) et des délégués experts (CAD3) ainsi que des messages automatiques d'alerte anticipée sur l'expiration de la période de prorogation doivent également être effectués.

La qualification au niveau CAD3 peut être demandée par la Ligue au Comité de Prévention du Dopage dès lors qu'un délégué CAD2 a officié par deux fois en qualité de délégué fédéral lors de contrôles effectifs menés par un préleveur. Il y aura lieu de joindre à cette demande adressée par mail à l'adresse **comite.preventiondopage@athle.fr** l'extrait d'enregistrement au SI FFA-AFS concernant l'intéressé. Le CPD statuera lors de sa prochaine réunion.

LORS DE COMPETITIONS

Les escortes et délégués fédéraux désignés pour une compétition doivent être saisis dans le jury sur Logica même s'ils n'ont pas effectivement exercé en cette qualité faute de préleveur et s'ils ne sont pas déjà enregistrés dans le jury avec une autre qualité.

Cette précaution garantira le jeu de la responsabilité civile et de la garantie individuelle accident s'agissant de bénévoles affectés à une mission et présents sur un terrain de compétition.

En cas de réalisation de contrôles effectifs, l'action devra être enregistrée dans le SI FFA-AFS avec les codes spécifiques (pour le Délégué Fédéral, pour l'escorte).

Dans un souci évident de discrétion, de protection des personnes par la préservation de leur anonymat et de quiétude au poste de contrôle du dopage, il doit être rappelé aux animateurs/commentateurs que l'arrivée d'un préleveur de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage ou de la Direction Régionale Jeunesse et Sport et que l'appel du Délégué Fédéral n'ont pas à être annoncés au micro.

Le téléphone est bien sûr le moyen à privilégier.

A L'ISSUE DES COMPETITIONS

Quel que soit le niveau de la compétition, dès lors qu'un contrôle antidopage effectif a eu lieu, le Délégué Fédéral doit renvoyer à la Ligue et à la FFA son procès-verbal d'activité ainsi que la liste des escortes ayant exercé (Cf. annexes 1 et 2).

Ces documents sont nécessaires en cas de litige, de contrôle positif ou dans le cadre des études de retours d'expérience sur le terrain lors de la mise en œuvre des contrôles antidopage auxquelles le CPD peut se livrer.

MISE EN VALEUR DE L'ACTIVITE MENEES PAR LES STRUCTURES DECONCENTREES

Nous vous demandons de bien vouloir mettre à jour la liste des référents antidopage en région jointe en annexe 3 (pour mémoire) et annexe 4 (à compléter) et de vérifier compte tenu de la restructuration territoriale si les personnes désignées en 2013 comme référents du Comité de Prévention du Dopage ont toujours un rôle actif dans les anciennes Ligues ou si vous souhaitez désigner un nouveau correspondant.

Le membre du CPD représentant sa Ligue est naturellement le référent antidopage mais peut être épaulé s'il y a lieu.

La mise à jour de cette liste est attendue pour le 31/05.

Pour mémoire, les référents antidopage en région sont en charge de la diffusion la plus large via les secrétariats des Ligues des messages, compte-rendus et autres informations sur le thème de la lutte antidopage et sont invités à faire remonter toutes informations dont ils auraient connaissance relatives à la lutte antidopage au sein de leur Ligue et toutes actions innovantes menées dans celle-ci, même mises en œuvre par des structures étrangères à l'athlétisme.

Un bilan annuel de la part du référent est attendu sur l'action mise en œuvre sur le ressort de la Ligue par les Clubs, les Comités départementaux ou les référents antidopage et souhaité pour le 15/03 de chaque année en vue du congrès annuel de la FFA qui effectue une communication sur la lutte antidopage.

Il est demandé aux référents antidopage en régions de s'assurer de la diffusion la plus large via le secrétariat des Ligues de l'adresse mail fonctionnelle du Comité de Prévention du Dopage qui a été créée à cette fin : **comite.preventiondopage@athle.fr** afin que toute personne puisse questionner ou porter des informations à la connaissance du Comité de Prévention du Dopage.

Avec nos cordiales amitiés sportives.

Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général

Michel MARLE
Président CPD



ANNEXE 1 :

Procès-verbal du délégué fédéral après contrôle effectif



**RAPPORT FEDERAL D'UN
CONTROLE ANTIDOPAGE**

Nature de l'événement : **COMPETITION** **HORS COMPETITION**

Championnats : Nationaux Interrégionaux Régionaux Départementaux Meeting : National International

Autres cas : _____

Date et lieu du contrôle :

Nom, prénom et coordonnées du Délégué(e) Fédéral(e) :

Nom, prénom de la personne en charge du contrôle :

Nombre de contrôles effectués : _____

Heure d'arrivée de la personne en charge du contrôle :

Horaire des contrôles :

Epreuves contrôlées :

Nombre de tirage au sort :

Matériel apporté par la personne en charge du contrôle :

Nombre de flacons scellés :

Gobelets stériles :

Nombre de notifications :

Nombre de procès-verbaux :

Bandes pour sceller les flacons :

Clips :

Description du local de contrôle antidopage (superficie, nombre de WC, chaise...) :

Boissons à disposition en nombre suffisant :

Déroulement du (des) contrôle(s) : _____

Fait à :

Signature du Délégué(e) Fédéral(e) :

Joindre la liste ci-après des escortes avec Licence, Nom et Prénom

Ce document doit être retourné à la FFA à l'attention du Directeur Général et au Président de la Ligue

ANNEXE 3 :**Liste des référents antidopage en région de 2015 (pour mémoire) à réactualiser dans l'annexe 4**

LIGUE	NOM PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE MEL
ALSACE	MAURY Jean-Christophe	0673222774	jc67maury@yahoo.fr
AQUITAINE	MADUR Rose-Marie	05 56 39 12 01 06 87 16 41 52	semellerm@hotmail.fr
AUVERGNE	DUPECHOT Marguerite		marguerite.dupechot@drjscs.gouv.fr
BASSE-NORMANDIE	MARIE Elisabeth	0231802355 0660035308	moufflettedepoche@yahoo.fr
BOURGOGNE	COCQUEMPOT Frédéric	0386959069 0613097055	cocquempotfrederic@neuf.fr
BRETAGNE	ATTIBA Monique	0298940226 0672792331	monique.attiba@wanadoo.fr
CHAMPAGNE	MARCY Gilbert	0687021843	gilbert.marcy@wanadoo.fr
CENTRE	MARLE Michel	0607670683	michel.marle@athle.org
	ATTARD-FLEURY Patricia		patricia.attardfleury@laposte.net
CORSE	HUERTAS Michel	0675022954	michel.huertas@athle.org
COTE D'AZUR	NEGRE Catherine	0661860006	catherine.negre@sfr.fr
FRANCHE COMTE	CHORVOT Martine	0381370232 0627174496	martine.chorvot@orange.fr
GUADELOUPE	FIRMIN Zoé	0690520354 0590281922	zoe.firmin@wanadoo.fr
HAUTE-NORMANDIE	FEUILLOLEY Didier	0235041199	didier.feuilloley@orange.fr
ILE DE FRANCE	GOVAERE Lucile	0683826867	lucile.athle@gmail.com
LANGUEDOC ROUSSILLON	ALBADEJO Marie-Claude	0647948022	aca.alba@cevenol.com
LIMOUSIN	PREVOST Jean-Yves	0684378998	jean-yves.prevost@club-internet.fr
LORRAINE	NORA-COLLARD Aline	0688008239	denisenr@wanadoo.fr
MARTINIQUE	BEAUVAL Yves	0696075401	beauval_y@yahoo.fr
NORD PAS DE CALAIS	RICHEZ Jean-Paul	0327488659	richezje@dbmail.com
PAYS DE LA LOIRE	TUFFIERE Jacques	0675556407	jtuffiere@gmail.com
PICARDIE	MONCOMBLE Claudine	0681357594	c.moncomble@wanadoo.fr
POITOU CHARENTE	JOLLIT Joël	0608506511	jjollit@orange.fr
PROVENCE	CALENZO Jean-Marie	0623902884	calenzojm@yahoo.fr
PYRENEES	MILOCHEVITCH Christiane	0684063091	cris.milo@orange.fr
RHONE ALPES	MARECHET Anne	0676695523	anne.marechet@laposte.net

ANNEXE 4 : Liste actualisée des référents antidopage en région (à compléter et à renvoyer au CPD sur l'adresse comite.preventiondopage@athle.fr)

LIGUE	NOM PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE MEL
Auvergne-Rhône-Alpes			
Bourgogne-Franche-Comté			
Bretagne			
Centre-Val de Loire	MARLE Michel	0607670683	michel.marle@athle.fr
Corse	HUERTAS Michel	0675022954	michel.huertas@athle.fr
Grand Est	NORA-COLLARD Aline	0688008239	denisenr@wanadoo.fr
Hauts-de-France	RICHEZ Jean-Paul	0327488659	richezje@dbmail.com
Ile de France	GOVAERE Lucile	0683826867	lucile.athle@gmail.com
Normandie			
Nouvelle Aquitaine	JOLLIT Joël	0608506511	jjollit@orange.fr
Occitanie	MILOCHEVICH Christiane	0684063091	cris.milo@orange.fr
Pays de la Loire	TUFFIERE Jacques	0675556407	jtuffiere@gmail.com
Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Martinique			
Guadeloupe	FIRMIN Zoé	0690520354	zoe.firmin@wanadoo.fr
Guyane			
La Réunion			
Mayotte			
Nouvelle Calédonie			